

Le Congrès Interfédéral des Mutiles et Victimes de la Guerre

Le Ministre des Pensions a présidé la clôture de cet important Congrès

Hier, dimanche, la troisième et dernière journée de cet important Congrès s'est déroulée à Dunkerque avec toute la solennité qui avait marqué les débuts de ces assises humanitaires dont le but est d'étudier la cause des victimes de la guerre.

En réalité cette dernière journée était la plus importante et revêtit ce jour le programme du Congrès comportait de plus officiel : l'assemblée plénière présidée par le ministre des Pensions.

C'est à midi 35 que M. Bovier-Lapierre, ministre des Pensions, accompagné de MM. Lehmann, chef, et Delmotte, chef adjoint de son cabinet, furent reçus à la gare par toutes les autorités civiles et militaires et les personnalités dirigeantes du Congrès.

Sur la place de la Gare, tous les congressistes étaient massés pour la réception et aussitôt les présentations terminées un cortège, la musique du 110e R. I. en tête, se forma et se rendit au théâtre municipal où fut tenu à 13 heures, la solennelle assemblée plénière.

LES DESIDERATA DES MUTILES ET ANCIENS COMBATTANTS

Au cours de la réunion plénière qui eut lieu sous la présidence du ministre des Pensions, M. Maurice Olivier, président de la Fédération des Anciens Combattants, a fait un exposé rappelé que « le gas du Nord » fut toujours à l'honneur pendant la guerre rappelle au ministre les promesses faites ou à réaliser.

« Hélas... plus que jamais nous devons continuer la bataille. Nous n'avons pas trouvé dans la Société la place qui devait nous être normalement réservée. Les combattants étaient restés jusqu'à la fin de la tourmente les armes à la main. Pour autant ils ne furent pas préparés, leur retour au foyer ? C'était là le devoir de ceux qui nous attendaient. Ils y ont failli. »

« L'ancien combattant a du chercher avec peine un emploi, les meilleurs sont réservés d'office aux administrations aux hommes qui avaient préféré tenir la plume plutôt que le fusil. Les boussiers, n'étaient point facile ; des statuts administratifs nous incartaient les administrés pour nous faire passer de l'ancien combattant à l'ancien administré et dans nos desiderata nous sommes encore obligés de demander que les 5 années de service de guerre soient comptées comme un avantage particulier. »

« J'extrait du travail de notre Congrès, M. le ministre, les points essentiels sur lesquels nous aurons particulièrement votre attention. Certains individus ne sont vus attribuer avec je ne sais quelles protections des Légions d'honneur à titre de la promotion Fayolle, l'ancien combattant, dont le foyer est dévasté, encore le régime des dommages de guerre. »

« Une loi mal interprétée, mal appliquée, a fait aussi que très souvent il s'est vu obligé de payer l'intégralité de son impôt sur le revenu et n'a pas été exempté, parce qu'il est momentanément dans les tranchées. »

« Les prisonniers de guerre, camarades presque toujours pris les armes à la main sont encore trop souvent oubliés de leur voir adresser des reproches par des gens qui n'avaient pas eu à se battre. »

« De n'est-ce pas une grande espérance pour l'ancien combattant que le droit au repos pour ses vieux jours : devra-t-il mendier lorsque ses forces physiques amoindries le rendront plus de travail, la guerre ne lui permettront plus de travailler. »

« Elles sont encore bien nombreuses les légitimes revendications que nous avançons pour leur réalisation. La création d'un Office national n'offrant rien d'une Société commerciale, mais nous offrant avant tout les garanties et les avantages matériels de notre charte. »

« Et nous sommes douloureusement impressionnés en songeant que les anciens combattants sont à la tête de la protection des Pupilles de la Nation. Ce sont les enfants de nos chers amis et ceux qui sont chargés de veiller sur leur sort sont ceux qui ont été les victimes de la guerre. Les sociétés syndicales et les Sociétés d'anciens combattants n'ont pas le droit de parler. »

LE MINISTRE PROMET

M. Bovier Lapierre répondant aux demandes formulées par les représentants des anciens combattants et mutilés, promet de déployer la plus grande activité pour satisfaire aux légitimes revendications de ceux qui sauvent la France.

La loi de mars 1919 sur les pensions, dont les coefficients sont basés sur le coût de la vie en 1914, doit être révisée et le sera déclare M. Bovier Lapierre. Cette loi n'est plus en rapport avec les exigences actuelles de la vie sera incessamment rapportée.

En ce qui concerne les tuberculeux, le taux de la pension sera pour tous de 100 %.

Les infirmes bénéficieront dans la plus large mesure des soins médicaux que nécessiteront leur état et ce dans le cas de Dunkerque et l'annexe de la disposition en leur faveur. La loi du 19 décembre 1920 sera reformée dans un sens plus favorable pour les inscrits maritimes.

LE BANQUET

Le Ministre a ensuite visité le comptoir de la Bourse organisé à la Bourse par les veuves de guerre. Un banquet de 500 couverts, dans le hall de la Société Franco-Britannique, Quai des Hollandais, a fermé le Congrès.

M. Bovier Lapierre, président, ayant à sa droite MM. Balavoine, avocat à Lille ; Terquem, maire ; Vincent, président de l'Association des mutilés de l'arrondissement de Dunkerque et l'annexe ; Barthe, ex à gauche, MM. Olivier, Pasqual, sénateurs ; Escoffier, député, le général Charbon.

Au dessert, M. Vincent, au nom des mutilés et anciens combattants, remercia le Ministre d'avoir bien voulu assister au Congrès et d'avoir généralement promis son appui à toutes les victimes de guerre.

Des toasts furent ensuite portés par le colonel Albert Cuvier, commandant Arnod, MM. Balavoine, Volvry, des Rotours, Escoffier, Pasqual, Terquem.

Le Ministre regagna ensuite Paris, salué à son départ de Dunkerque par 21 coups de canon.

DERNIERE HEURE SPORTIVE

La Sélection des Jeux Olympiques

ROUBAIX

REDACTION : 39, Rue d'Alsace. Télé. 9-61
DEPOT GENERAL : 13, Rue Louis Catrice

CHAMBRE DE COMMERCE

Les différentes questions inscrites à l'ordre du jour de la réunion que la Chambre de Commerce de Roubaix a tenue le 27 juin, ont donné lieu à des résolutions qui peuvent se résumer comme suit :

Règlement des conflits collectifs du travail. — Aux termes d'une lettre, M. le ministre du Travail et de l'Hygiène, du 15 avril 1924, la Commission permanente du conseil supérieur du Travail a mis à son ordre du jour l'examen de la question du règlement des conflits collectifs du travail.

Pour faciliter son étude et se trouver en mesure de se prononcer en connaissance de cause, elle a dressé un questionnaire qu'elle a demandé aux Chambres de Commerce de vouloir bien examiner.

Saisie de ce questionnaire, la Chambre de Commerce de Roubaix sur la proposition de sa Commission du Travail a répondu point par point. Le résultat de l'examen de ce questionnaire sera communiqué à M. le ministre du Travail.

Sur la place de la Gare, tous les congressistes étaient massés pour la réception et aussitôt les présentations terminées un cortège, la musique du 110e R. I. en tête, se forma et se rendit au théâtre municipal où fut tenu à 13 heures, la solennelle assemblée plénière.

En réalité cette dernière journée était la plus importante et revêtit ce jour le programme du Congrès comportait de plus officiel : l'assemblée plénière présidée par le ministre des Pensions.

C'est à midi 35 que M. Bovier-Lapierre, ministre des Pensions, accompagné de MM. Lehmann, chef, et Delmotte, chef adjoint de son cabinet, furent reçus à la gare par toutes les autorités civiles et militaires et les personnalités dirigeantes du Congrès.

Sur la place de la Gare, tous les congressistes étaient massés pour la réception et aussitôt les présentations terminées un cortège, la musique du 110e R. I. en tête, se forma et se rendit au théâtre municipal où fut tenu à 13 heures, la solennelle assemblée plénière.

En réalité cette dernière journée était la plus importante et revêtit ce jour le programme du Congrès comportait de plus officiel : l'assemblée plénière présidée par le ministre des Pensions.

C'est à midi 35 que M. Bovier-Lapierre, ministre des Pensions, accompagné de MM. Lehmann, chef, et Delmotte, chef adjoint de son cabinet, furent reçus à la gare par toutes les autorités civiles et militaires et les personnalités dirigeantes du Congrès.

Sur la place de la Gare, tous les congressistes étaient massés pour la réception et aussitôt les présentations terminées un cortège, la musique du 110e R. I. en tête, se forma et se rendit au théâtre municipal où fut tenu à 13 heures, la solennelle assemblée plénière.

En réalité cette dernière journée était la plus importante et revêtit ce jour le programme du Congrès comportait de plus officiel : l'assemblée plénière présidée par le ministre des Pensions.

C'est à midi 35 que M. Bovier-Lapierre, ministre des Pensions, accompagné de MM. Lehmann, chef, et Delmotte, chef adjoint de son cabinet, furent reçus à la gare par toutes les autorités civiles et militaires et les personnalités dirigeantes du Congrès.

Sur la place de la Gare, tous les congressistes étaient massés pour la réception et aussitôt les présentations terminées un cortège, la musique du 110e R. I. en tête, se forma et se rendit au théâtre municipal où fut tenu à 13 heures, la solennelle assemblée plénière.

En réalité cette dernière journée était la plus importante et revêtit ce jour le programme du Congrès comportait de plus officiel : l'assemblée plénière présidée par le ministre des Pensions.

C'est à midi 35 que M. Bovier-Lapierre, ministre des Pensions, accompagné de MM. Lehmann, chef, et Delmotte, chef adjoint de son cabinet, furent reçus à la gare par toutes les autorités civiles et militaires et les personnalités dirigeantes du Congrès.

Sur la place de la Gare, tous les congressistes étaient massés pour la réception et aussitôt les présentations terminées un cortège, la musique du 110e R. I. en tête, se forma et se rendit au théâtre municipal où fut tenu à 13 heures, la solennelle assemblée plénière.

En réalité cette dernière journée était la plus importante et revêtit ce jour le programme du Congrès comportait de plus officiel : l'assemblée plénière présidée par le ministre des Pensions.

C'est à midi 35 que M. Bovier-Lapierre, ministre des Pensions, accompagné de MM. Lehmann, chef, et Delmotte, chef adjoint de son cabinet, furent reçus à la gare par toutes les autorités civiles et militaires et les personnalités dirigeantes du Congrès.

Sur la place de la Gare, tous les congressistes étaient massés pour la réception et aussitôt les présentations terminées un cortège, la musique du 110e R. I. en tête, se forma et se rendit au théâtre municipal où fut tenu à 13 heures, la solennelle assemblée plénière.

En réalité cette dernière journée était la plus importante et revêtit ce jour le programme du Congrès comportait de plus officiel : l'assemblée plénière présidée par le ministre des Pensions.

C'est à midi 35 que M. Bovier-Lapierre, ministre des Pensions, accompagné de MM. Lehmann, chef, et Delmotte, chef adjoint de son cabinet, furent reçus à la gare par toutes les autorités civiles et militaires et les personnalités dirigeantes du Congrès.

Sur la place de la Gare, tous les congressistes étaient massés pour la réception et aussitôt les présentations terminées un cortège, la musique du 110e R. I. en tête, se forma et se rendit au théâtre municipal où fut tenu à 13 heures, la solennelle assemblée plénière.

En réalité cette dernière journée était la plus importante et revêtit ce jour le programme du Congrès comportait de plus officiel : l'assemblée plénière présidée par le ministre des Pensions.

C'est à midi 35 que M. Bovier-Lapierre, ministre des Pensions, accompagné de MM. Lehmann, chef, et Delmotte, chef adjoint de son cabinet, furent reçus à la gare par toutes les autorités civiles et militaires et les personnalités dirigeantes du Congrès.

Sur la place de la Gare, tous les congressistes étaient massés pour la réception et aussitôt les présentations terminées un cortège, la musique du 110e R. I. en tête, se forma et se rendit au théâtre municipal où fut tenu à 13 heures, la solennelle assemblée plénière.

En réalité cette dernière journée était la plus importante et revêtit ce jour le programme du Congrès comportait de plus officiel : l'assemblée plénière présidée par le ministre des Pensions.

C'est à midi 35 que M. Bovier-Lapierre, ministre des Pensions, accompagné de MM. Lehmann, chef, et Delmotte, chef adjoint de son cabinet, furent reçus à la gare par toutes les autorités civiles et militaires et les personnalités dirigeantes du Congrès.

Sur la place de la Gare, tous les congressistes étaient massés pour la réception et aussitôt les présentations terminées un cortège, la musique du 110e R. I. en tête, se forma et se rendit au théâtre municipal où fut tenu à 13 heures, la solennelle assemblée plénière.

Amicales, 42, rue d'Alsace, tous les jours de 13 h 30 à 20 heures et le dimanche de 9 h à 11 heures.

Le prix du voyage est fixé à 15 francs pour les Amicalistes et à 10 francs pour les parents. L'inscription sera close le dimanche 30 juillet à midi. Les soirées des 11 et 12 juillet seront exclusivement réservées aux groupements d'Amicalistes. La carte fédérale de 1924 sera rigoureusement exigée pour l'inscription des Amicalistes. Les parents des Amicalistes seront assurés par la Société de Musique et d'Assurance Chantale de notre ville.

MOTEUR CONTRE PEDALE

Le cycliste Gustave Leveugle, coureur, demeurant au Petit-Lannoy (Belgique), a été renversé, boulevard de Paris, par l'auto conduite par René Desnoes, chauffeur, demeurant boulevard de Reims, 158. Le vélo est endommagé.

UN OUVRIER SE TUE EN TOMBANT DU PREMIER ETAGE

Un ouvrier originaire de Verviers, M. Adelin Hendrick, 50 ans, demeurant à Verviers, rue Neuve, 51, étant de passage à Roubaix, se précipita le dimanche 26 juillet, de Metz, 27, passage du Beau-Céne. S'étant penché à la fenêtre de sa chambre, au premier étage, il tomba sur la chaussée. On s'empressa vainement de le secourir. Le malheureux avait été tué sur le coup. Son corps a été transporté à la morgue.

L'EXPOSITION DES ROSES DU CERCLE HORTICOLE

L'intéressante exposition du Cercle s'est ouverte dimanche, à midi, à la Taverne Liégeoise, place de la Gare. Si collecté n'aurait pas l'envie de ces expositions d'automne, qui sont la glorification annuelle du chrysanthème, elle révélerait néanmoins d'admirables spécimens de roses, parmi lesquelles on remarquait l'abondance de celles qui portent le nom de Mme Edouard-Herriot. On distinguait encore des milliers de giroflées, des pois de senteur.

Le jury, présidé par M. Jean-Baptiste Dumortier, décerna des récompenses MM. Canivet, de Roubaix ; Clays, de Tourcoing ; Laugier, directeur de l'Ecole de l'Air de Roubaix ; Lerouge, de Fiers ; Gillet, de Tourcoing ; Vanhove, de Tourcoing ; Watroux, de Tourcoing ; Seys, de Croix, Schmidt, d'Hem.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Pendant la semaine du 23 au 29 juin, l'Office municipal de placement a eu à traiter 103 Roubaix, a placé 31 personnes dans les industries du bois, de la métallurgie, la manutention, l'alimentation et les services domestiques. 28 demandes de renseignements ont été satisfaites. Elles intéressent principalement les industries textiles, du bois, de la métallurgie, la manutention et les services domestiques. Les offres de travail ont été acceptées par 103 personnes. Les offres de travail ont été acceptées par 103 personnes.

LA GOUTTE DE LAIT

Le tirage de la tombola trimestrielle au profit des écoles de la ville roubaixaise a eu lieu le dimanche 27 juillet, à 16 heures, au Cercle de la Goutte de Lait, 6, de la rue de la Balance, de la rue de l'Industrie, de la place Notre-Dame et de la rue de Flandre, aura lieu le jeudi 3 juillet, à 16 heures.

Le Comité insiste de nouveau auprès des mères de famille, pour qu'elles fréquentent toutes, surtout pendant la bonne saison, les consultations de nourrissons, pour recevoir des conseils de spécialistes et des conseils de spécialistes aux mamans, pour la bonne santé et la croissance normale de leurs enfants.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS

Les mères allaitant leur enfant au sein et qui bénéficient des primes mensuelles d'allaitement sont informées que, pour le mois de juillet, les consultations de nourrissons auront lieu les jours suivants, pour les consultations de la rue Pellart : Mercredi 3 juillet, à 3 heures ; jeudi 4 juillet, à 3 heures ; vendredi 5 juillet, à 3 heures ; samedi 6 juillet, à 3 heures ; dimanche 7 juillet, à 3 heures ; lundi 8 juillet, à 3 heures ; mardi 9 juillet, à 3 heures ; mercredi 10 juillet, à 3 heures ; jeudi 11 juillet, à 3 heures ; vendredi 12 juillet, à 3 heures ; samedi 13 juillet, à 3 heures ; dimanche 14 juillet, à 3 heures ; lundi 15 juillet, à 3 heures ; mardi 16 juillet, à 3 heures ; mercredi 17 juillet, à 3 heures ; jeudi 18 juillet, à 3 heures ; vendredi 19 juillet, à 3 heures ; samedi 20 juillet, à 3 heures ; dimanche 21 juillet, à 3 heures ; lundi 22 juillet, à 3 heures ; mardi 23 juillet, à 3 heures ; mercredi 24 juillet, à 3 heures ; jeudi 25 juillet, à 3 heures ; vendredi 26 juillet, à 3 heures ; samedi 27 juillet, à 3 heures ; dimanche 28 juillet, à 3 heures ; lundi 29 juillet, à 3 heures ; mardi 30 juillet, à 3 heures.

CERCLE STENOGRAPHIQUE ROUBAISIN

L'exécution de la Chénale organisée par le Cercle Sténographique Roubaissin aura lieu le dimanche 13 juillet.

Le départ de Roubaix se fera à 6 h. 45 du matin et le retour à 22 h. 30. Nous donnerons nos meilleurs vœux à nos camarades qui nous enverront pour laquelle les inscriptions sont reçues à l'Ecole Pratique de Commerce et d'Industrie, 29, rue Pellart, les dimanches 29 juin et 6 juillet, de 10 heures à midi et tous les jours par lettre adressée au secrétaire, même adresse.

AU CIMETIERE COMMUNAL

Les mauvaises herbes ayant envahi le cimetière à la suite des pluies qui viennent d'avoir lieu, l'Administration municipale invite les familles à faire, dans le plus court délai, possible le nécessaire pour le bon entretien des tombes de leurs parents, ainsi d'ailleurs que le règlement le prescrit.

Les tombes provenant de ce nettoyage doivent être déposées aux angles des allées où à la sortie des entrées.

ASSISTANCE AUX FEMMES EN COUCHES

La liste des adhésions et des rejets, arrêtée par le Conseil municipal, dans sa séance du 27 juin 1924 est déposée au secrétariat de la Mairie pendant un délai de 20 jours. Jusqu'à l'expiration de ce délai, les postulantes pourront présenter une réclamation écrite au secrétariat de la Mairie.

ASSISTANCE AUX FAMILLES NOMBREUSES

Est déposée à la Mairie : La délibération du Conseil Municipal du 27 juin 1924 contenant l'état indicatif des demandes d'admission au bénéfice de l'assistance aux familles nombreuses, formées :

A. — 1re partie : des intéressés paraissant avoir leur domicile de secours dans la commune.

B. — 2e partie : des intéressés paraissant ne pas avoir leur domicile de secours dans la commune.

Cette liste contient également les noms des intéressés dont les demandes d'admission ont été rejetées par le Conseil municipal, sur les propositions du bureau d'assistance.

Pendant 20 jours, les postulants dont la demande a été rejetée pourront présenter une réclamation écrite au secrétariat de la Mairie.

ASSISTANCE OBLIGATOIRE AUX VIEILLARDS, AUX INFIRMES ET AUX INCURABLES

Sont déposés au Secrétariat de la Mairie : La délibération du Conseil Municipal, en date du 27 juin 1924, concernant les demandes d'admission au bénéfice de l'assistance obligatoire formée par des personnes résidant hors de la commune.

Le nombre de places étant limité, il est demandé de s'inscrire dès maintenant au Bureau d'Etat-Civil.

DECES. — Arthur Lederey, 61 ans, rue de la Vierge, 32, à M. Macis, 80 ans, rue Drouot, 59. — René Dubois, 2 ans, rue Delatour, cité Saint-Joseph, 20. — Adelin Hendrick, 49 ans, passage du Beau-Céne, 27.

GRANDS MAGASINS DU CHAT BOSSU

16-18, rue de Chats-Bossus, LILLE

Le public qui veut voir l'exposition aux étalages sera prolongée jusqu'au 5 juillet.

WATTRELOS La Fête des Ecoles

Cette belle manifestation LAIQUE a obtenu un beau succès.

La fête organisée par le Comité de la Caisse des Ecoles avait fait l'objet d'un soin particulier. Le programme était des plus copieux, et comportait des numéros vraiment captivants. Il s'est déroulé dans l'ordre prévu, et cette première journée a été marquée par une série de succès.

LE BANQUET

Après un joyeux apéritif-concert donné sur la Grand-Place par la musique municipale, de nombreux membres de l'Ensemble sont réunis à l'Hôtel de Ville, autour des tables servies.

M. Prot, inspecteur primaire, président, ayant à ses côtés MM. Briffaut, député-maire ; Delvingne, président de la Caisse des Ecoles ; Georges Sellier, président de la Fédération des Amicales Laïques de Roubaix ; Mmes Prot, Briffaut, Gossart, et Raimbaut ; Mmes Denys et Durand ; MM. Targit, Nollant, Leleux, Foucault, Joy, directeur d'école, 1911, Lerouge, Blanc, directeur d'école, 1911, Carpentier, directeur d'école, 1911, Chevalier, délégué cantonal, etc.

Des toasts ont été portés par Emile Briffaut, qui a remercié M. Prot de son constant appui et a rappelé l'effort réalisé à Wattrelos sur le terrain de l'enseignement. M. G. Sellier, qui a félicité la municipalité wattrelosienne, et a rendu hommage aux mères laïques, largement et gracieusement représentées au banquet ; puis, M. Delvingne qui, après avoir offert une magnifique gerbe de fleurs à Mme Prot, a remercié les mères laïques de la Caisse des Ecoles. Celle-ci a consacré plus de 20.000 francs à l'amélioration du sort des écoliers, soit 32.000 francs pour l'achat de fournitures ; 24.000 francs pour l'achat de vêtements ; 1.370 francs pour l'envoi à Malo des lauréats du certificat d'études, etc.

Les fêtes ont été satisfaisantes d'assistance au magnifique développement de l'ouvrier scolaire à Wattrelos. Il a rappelé les différentes fondations d'écoles, et marqué les progrès successifs des institutions laïques, parmi lesquels la réorganisation de la Commission scolaire, qui vient de donner de si heureux résultats.

M. l'inspecteur n'a pas manqué de féliciter aussi M. Leleux et Joy, qui se distinguent par leur activité dans les œuvres post-scolaires.

Le banquet s'est prolongé après ces toasts fort applaudis, dans l'atmosphère de franche cordialité.

LA FETE

Malgré la fréquence des cortèges dans notre région, on a vu par les principales rues, défiler le cortège. Les groupes de jeunes filles costumées : bretonnes, basques, normandes, alsaciennes, lorraines, etc., ont causé une impression particulièrement agréable.

Nos amis ont été très satisfaits de l'assistance au magnifique développement de l'ouvrier scolaire à Wattrelos. Il a rappelé les différentes fondations d'écoles, et marqué les progrès successifs des institutions laïques, parmi lesquels la réorganisation de la Commission scolaire, qui vient de donner de si heureux résultats.

M. l'inspecteur n'a pas manqué de féliciter aussi M. Leleux et Joy, qui se distinguent par leur activité dans les œuvres post-scolaires.

Le banquet s'est prolongé après ces toasts fort applaudis, dans l'atmosphère de franche cordialité.

LA FOIRE AUX PLAISIRS

La Commission des fêtes rappelle que pour la Fête enfantine de l'après-midi le délai d'inscription des commerçants qui désirent vendre sur le terrain, est clos le dimanche 27 juillet.

Après la lecture du procès-verbal et la présence de nos amis, les emplacements sont gratuits, n'auront seuls accès dans l'enceinte que les commerçants qui auront reçu une autorisation du Service des fêtes de la Ville de Roubaix, Inspection Bureau des Ecoles.

FETE NATIONALE

La Société d'Horticulture de Tourcoing a tenu son assemblée générale le dimanche 29 juin, à son siège, au Jardin Botanique.

La séance a été ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Dewavrin Masurel, président.

Après la lecture du procès-verbal et la présence de nos amis, les emplacements sont gratuits, n'auront seuls accès dans l'enceinte que les commerçants qui auront reçu une autorisation du Service des fêtes de la Ville de Roubaix, Inspection Bureau des Ecoles.

SOCIETE D'HORTICULTURE

La Société d'Horticulture de Tourcoing a tenu son assemblée générale le dimanche 29 juin, à son siège, au Jardin Botanique.

La séance a été ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Dewavrin Masurel, président.

Après la lecture du procès-verbal et la présence de nos amis, les emplacements sont gratuits, n'auront seuls accès dans l'enceinte que les commerçants qui auront reçu une autorisation du Service des fêtes de la Ville de Roubaix, Inspection Bureau des Ecoles.

BRASSERIE COOPERATIVE DE MONS-EN-BAROEUL

LA PLUS IMPORTANTE DU DEPARTEMENT

Fabrication de l'année... 175.000 hectos.

Nombre adhérents... 12.000

Remise du dernier exercice : 25 francs à l'hecto, soit plus de 40 francs à la rondelle.

Il faut être l'ennemi de ses propres intérêts pour remettre à demain l'achat d'une part Coopérative de 5 francs, demandant un partage des bénéfices de la société, modèle du type de la coopérative pure.

WASQUEHAL

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — Le Percepteur rendra visite au Maire le mardi 2 juillet, de 14 h. à 16 heures, pour percevoir les contributions et pour payer les divers mandats et secours d'assistance. M. Maquet, contrôleur des Services directs, se rendra également à la disposition de administrés pour leur fournir tous renseignements concernant les impôts et déclarations.

LANNOY

TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES DE MAI ET JUIN 1924

Les redevables du chiffre d'affaires ont reçu ou vont recevoir incessamment un avis de paiement leur faisant connaître le montant du forfait qui leur a été fixé. Ceux qui n'auront pas reçu d'avis de paiement doivent fournir des déclarations mensuelles. Se présenter avec l'avis de paiement.

Les débiteurs de boissons acquitteront en même temps la licence du 3e trimestre. La perception aura lieu le mardi 2 juillet, de 8 heures 30 à 11 heures du matin, au débit de tabacs, 3, rue des Bouchers.

— A Lys, les jeudi 3 juillet, de 8 h. 30 à 11 h. du matin, au débit de tabacs, 100, rue Jules-Guesde et 2 à Lannoy, les mardi 2 juillet, de 8 h. 30 à 11 h. du matin, au débit de tabacs, 68, rue de Leers et samedi 5 juillet, de 8 h. 30 à 10 h. 30, à la mairie, 4, quai.

— A Leers, le lundi 7 juillet, de 2 h. 15 à 4 h. du soir, et le mardi 8 juillet, de 8 h. 30 à 11 h. du matin, au débit de tabacs Lory. Le mercredi 9 juillet, de 8 h. 30 à 10 h. 30.

du matin, au débit de tabac Muylle, au Bois-sin.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville — Téléphone 9-85

REMISE D'UN FANION AUX ANCIENS COMBATTANTS

La remise du fanion au Groupe des Anciens Combattants du Quartier de Belleverrière a eu lieu, dimanche à 10 heures, dans la cour de l'Ecole publique de garçons, rue du Pion.

Un cortège de 9 h. 45, arrivant avec drapeaux, les délégations des Cercles des officiers et des anciens sous-officiers, de la Fédération des A. C., des différents groupes affiliés à la Fédération des Mutilés des Remplaçants, des A. C. de 1870-71, des Vétérans des Armées de terre et de mer, des A. C. Belges, de l'U. P. S.

Un cortège de personnes sont massées avec leurs différents drapeaux et fanions, dans la vaste cour de l'établissement, où pénétrant M. le Maire, accompagné de quelques adjoints.

Le clerc de l'U. N. C. ouvre le ban, Un délégué de la Fédération fait un discours patriotique et remet au nom de M. le Président de la Fédération, le fanion au fanion au Président du Groupe du Boulevard.

Après que la clique eut sonné « Au Drapeau » et que l'Harmonie de la Croix-Rouge eut exécuté la « Marseillaise », ce dernier remplit de bonheur le donateur, les notabilités et toute l'assistance d'avoir bien voulu par leur présence relever l'éclat de la cérémonie. Un vin d'honneur est ensuite offert.

UN INCONNU S'EST NOYE

Dimanche, à 9 h. 45, un inconnu âgé d'environ 35 ans, émanant sur la berge du canal, au Pont National, et s'adressant à quelques personnes qui se baignaient à l'eau.